

3.3. Annexe : Contenu d'un modèle de préavis d'adjudication de contrat

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

- Le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM) surveille la cueillette des mollusques au Canada afin d'atteindre son principal objectif, qui est de protéger la santé publique contre la consommation de mollusques bivalves contaminés. Il constitue la première ligne de défense sanitaire. Le PCCSM exige la révision annuelle des conditions sanitaires ainsi que l'échantillonnage bactériologique de la qualité de l'eau dans les secteurs coquilliers exploités à des fins commerciales, à des stations de surveillance clés.
- Effectuer des études sur la qualité bactériologique des eaux des secteurs coquilliers où croissent des mollusques bivalves afin d'évaluer si les secteurs classifiés continuent de respecter les normes de classification du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM) et du National Shellfish Sanitation Program (NSSP) des États-Unis. Ce besoin nécessite la réalisation d'études dans certains secteurs coquilliers du Sud-ouest du Nouveau-Brunswick du bassin de Little Lepreau à l'île de Grand-Manan.
- Prélèvement d'échantillons d'eau de mer.
- Analyses bactériologiques d'échantillons d'eau pour y détecter la présence de coliformes fécaux par un laboratoire agréé approuvé par le PCCSM ou agréé selon la norme ISO/IEC 17025 au moyen de l'épreuve directe de détection des coliformes thermotolérants (milieu de culture A-1 – la méthode de référence est disponible dans : APHA. 2012. Standard Methods for the Examination of Water and Wastewater, 22nd Ed., Section 9221 E, 2.).
- Mesure de divers facteurs physiques et météorologiques.
- Saisie des données d'étude et des résultats d'analyse sur les feuilles de données de laboratoire (fournies par ECCC) ainsi que dans le logiciel de la base de données sur les secteurs coquilliers d'ECCC (outils Web du PCCSM – logiciel fourni par ECCC). Les fichiers électroniques des outils Web du PCCSM doivent être fournis toutes les deux semaines.
- Vérification de l'exactitude de la position de la station d'échantillonnage en traçant les trajectoires de données du système de positionnement global (GPS) de chaque tournée d'échantillonnage sur une carte électronique des stations et en signalant tout écart significatif de la position (c.-à-d. > 10 m).

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

- Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités que son produit/matériel/système (selon le cas) satisfait aux exigences suivantes :
 - Le laboratoire possède une certification ISO 17025 avec portée pour l'analyse des coliformes fécaux en utilisant un milieu de culture A-1 dans quinze tubes, méthode à trois dilutions (5-5-5)

 - Le soumissionnaire démontrera sa capacité à livrer des échantillons au laboratoire dans un délai maximum de huit (8) heures à partir du site d'échantillonnage. Le soumissionnaire peut fournir des cartes ou des tableaux kilométriques indiquant les distances entre la zone d'échantillonnage et le laboratoire en question.

 - Le soumissionnaire démontrera qu'il possède une méthodologie et une expérience de travail sur le terrain et en laboratoire d'un contrat antérieur. Le contrat doit avoir une durée minimale de douze (12) mois. Le contrat doit avoir été exécuté au cours des cinq (5) dernières années.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s)

- *Accord de libre-échange canadien (ALEC)*
- *Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) révisé*
- *Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)*
- *Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)*
- *Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni)*
- *Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)*
- *Accord de libre-échange Canada-Colombie*
- *Accord de libre-échange Canada-Honduras*
- *Accord de libre-échange Canada-Corée*
- *Accord de libre-échange Canada-Panama*
- *Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)*
- *Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)*

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Ce marché n'est pas réservé aux fournisseurs autochtones.

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Cet achat n'est pas assujéti aux revendications territoriales globales applicable.

7. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Eastern Charlotte Waterways Inc. est le seul fournisseur accrédité ISO 17025 capable de fournir le test microbiologique A1 dans la partie sud du Nouveau-Brunswick. Les tests de qualité de l'eau d'ECCC doivent être incubés dans les huit heures suivant l'échantillonnage, il est donc essentiel d'utiliser un laboratoire situé à proximité des zones évaluées. Eastern Charlotte Waterways a démontré qu'ils avaient la méthodologie, les certifications et l'expérience pour le travail sur le terrain et en laboratoire dans la proximité de 8 heures, comme détaillé dans la section 2.

8. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet achat :
paragraphe

paragraphe 6d) - « une seule personne est capable d'exécuter le marché »).

9. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Eastern Charlotte Waterways Inc. est le seul fournisseur accrédité ISO 17025 capable de fournir le test microbiologique A1 dans la partie sud du Nouveau-Brunswick et le laboratoire est situé dans les huit heures suivant les zones évaluées.

10. Titre de propriété intellectuelle

○

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est :

6.4.1 à obtenir des connaissances et des renseignements qui seront diffusés au public;

11. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est pour une période de 1 année avec 2 années d'option.

12. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 700 570.72\$ (taxes en sus).

13. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Eastern Charlotte Waterways Inc. 881 Rue Principale, Blacks Harbour, Nouveau Brunswick E5H 1E5

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

15. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont *8 juillet 2022 à 14 heures*.

16. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :
annie.emard@ec.gc.ca